https://pierrealainmillet.fr/Camp-de-Roms-du-Puisoz-Incivilites-2357



Camp de Roms du Puisoz : Incivilitésâ€¦

- Rencontres -

Date de mise en ligne : lundi 16 avril 2012

Date de parution : 16 avril 2012

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Une habitante du quartier Parilly interpelle la ville et me met en copie concernant la propreté aux abords du camp de roms installés au Puisoz, coté Parilly. Elle considère que la ville est responsable de la situation. Je lui ai fait la réponse ci-dessous, qui me parait utile pour tous.

Vous avez certainement eu connaissance des réponses données par madame le maire à plusieurs interpellations de riverains, et peut-être avez-vous participé à la rencontre qu'elle a organisé sur ce sujet en début d'année avec un grand nombre d'entre eux.

Vous devez donc savoir que la ville agit au mieux des intérêts des habitants dans un cadre juridique précis.

Certes, comme vous le souligner, la règlementation fait des décharges sauvages une responsabilité du maire, et c'est pourquoi nos services travaillent beaucoup pour nettoyer les ordures et déchets dus à ce camp. Malheureusement, et comme c'est le cas en général sur les questions de propreté, les efforts de nettoyage ne peuvent compenser l'incivilité, qui, ici comme dans d'autres cas, semble sans limites.

Il faut noter cependant que l'incivilité commence par cette situation juridique ubuesque qui invente des européens sans domicile fixe, non expulsables, mais pourchassés, et par cette pratique de renvoi de balle entre institutions qui laisse pourrir des situations sociales en la déplaçant de temps en temps d'une ville à l'autre. Et dans ce contexte, le maire de Vénissieux n'a toujours pas obtenu la rencontre avec le préfet, la communauté urbaine et les communes de l'agglomération qui est indispensable pour sortir du non droit, et pour les habitants, et pour les roms.

Dans ce contexte, une action possible serait d'organiser la collecte et les sanitaires du camp, ce qui reviendrait à l'officialiser avec le risque de le pérenniser. Je ne crois pas que la ville doive s'engager dans cette voie.

Le préfet décidera certainement comme il l'a fait périodiquement de faire vider ce camp, et le même problème se posera alors ailleurs.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet